



TERMES ET CONDITIONS



La présente traduction du contrat de location est fournie à titre purement informatif et n'a aucune valeur contractuelle. En cas de divergence ou de litige, seul le texte original du contrat fait foi. Vous pouvez consulter avant la prise de la moto les conditions du loueur sur : <https://www.eaglerider.com/rentals/rental-terms-and-conditions> en cliquant sur

l'icône suivant à droite de l'url :  pour traduire la page

anglais

français



Google Translate

Ou en cliquant à droite sur la page, sélection « traduire en Français ».

Nous avons synthétisé le contrat en anglais pour le rendre plus accessible, et restons à votre disposition si vous avez la moindre question.

Le terme "Accord" (Agreement) désigne les conditions de location énoncées ci-dessus, ainsi que ces termes et conditions, toutes annexes, avenants, renonciations, reconnaissances, politiques, accords et documents signés ou paraphés par tout locataire.

Les termes "Locataire" (Renters), "Je" (I), "moi" et "mon" (me) font référence aux locataires mentionnés ci-dessus, ainsi qu'à toute personne ou organisation à qui les frais de location sont facturés, toutes étant solidairement responsables des frais et obligations stipulés dans le présent Accord.

Le terme "EagleRider" fait référence à **J.C. Bromac Corporation, EagleRider, Inc., Eagle Travel Systems, Inc.**, et chacune de leurs entreprises affiliées.

Les termes "vous" (you) et "votre" (your) font référence à l'entité mentionnée ci-dessus comme étant la "Société de Location", **J.C. Bromac Corporation et EagleRider**.

Le terme "Véhicule" (Vehicle) désigne la moto ou autre véhicule identifié ci-dessus ainsi que toute moto ou autre véhicule qui pourrait lui être substitué, ainsi que tous ses pneus, outils, accessoires, équipements, clés et documents du véhicule.

"**CDW**" fait référence à la **Renonciation en cas de vol et de dommages**, décrite dans l'Avenant à l'Assurance et à la Renonciation aux Dommages ci-joint.

Le terme "**Perte d'Usage**" désigne l'impossibilité d'utiliser le Véhicule pour toute raison liée à des dommages subis pendant la location. Cette perte est calculée en multipliant le nombre de jours entre la date du dommage et la fin de la réparation par le tarif journalier de location.

"Perte d'Usage" (Loss of Use) désigne la perte de votre capacité à utiliser le Véhicule à toute fin en raison de dommages subis pendant cette location. La Perte d'Usage est calculée en multipliant le nombre de jours depuis la date des dommages au Véhicule jusqu'à sa réparation, par le tarif de location journalier.

Les termes suivants sont définis dans les sections mentionnées ci-dessous :

- "**Fabricants**" (Section 5)
- "**Substances Interdites**" (Section 6)
- "**Utilisateur/Passager Non Autorisé**" (Section 6)
- "**Avenant**" (Section 9)
- "**Actes Interdits**" (Section 13)

1. LOCATION

Je m'engage à louer le Véhicule mentionné dans le contrat de location et à respecter les conditions énoncées dans

ce dernier, ainsi que dans le dossier de location et les avenants supplémentaires. En signant le contrat, je confirme avoir reçu et examiné ces documents.

2.RETOUR DE LA MOTO

Je m'engage à retourner le Véhicule à l'agence de location ou à tout autre lieu spécifié, à la date et à l'heure indiquées sous "**Heure de Retour**" et "**Date de Retour**", dans le même état que lors de la prise en charge, à l'exception de l'usure normale. Si vous me le demandez, je m'engage à restituer le Véhicule plus tôt. En cas de retour après les heures de fermeture, je reste responsable de toute perte ou dommage jusqu'à votre inspection à la réouverture. Tout Véhicule non restitué dans les quatre heures suivant l'heure de retour prévue sera considéré comme détourné et pourra être signalé à la police comme volé. Je renonce à toute réclamation découlant d'un tel signalement. Le non-retour du Véhicule peut constituer une infraction passible de sanctions légales.

3.FRAIS DE LOCATION

Je paierai les frais de location selon le tarif horaire applicable, avec un minimum d'une heure. Tous les frais sont soumis à un audit final, et toute erreur détectée entraînera soit un remboursement, soit un ajustement du montant dû, si la différence dépasse **1,00 \$**.

Si les frais sont facturés à un tiers (entreprise, organisation, carte de crédit, etc.) et que ce dernier ne paie pas, je reste responsable du règlement intégral.

Je comprends que le tarif journalier s'applique pour une journée complète, même si je restitue le Véhicule plus tôt.

4.IMPÔTS

Je m'engage à payer toutes les taxes applicables, y compris les taxes de vente, d'utilisation, de location et d'accise, ainsi que les surtaxes associées.

5. GARANTIES

Je reconnais, comprends et accepte que chacun de vous et le fabricant des véhicules ainsi que ses affiliés (les "Fabricants") n'ont fait, ne font pas et déclinent toute représentation ou garantie, expresse ou implicite, concernant le véhicule, y compris, mais sans s'y limiter, son design, sa capacité, son état, sa qualité marchande ou son adéquation à l'usage ou à un but particulier. J'accepte que ni vous ni les Fabricants ne serez responsables envers moi pour toute perte ou autre dommage ou dépense de quelque nature que ce soit causé directement ou indirectement par, ou résultant de l'utilisation du Véhicule, de son fonctionnement ou de son défaut d'entretien, ou par toute interruption de service ou perte d'utilisation du Véhicule.

6. MES REPRÉSENTATIONS ET ENGAGEMENTS

Je certifie que :

1. J'ai au moins **21 ans** et suis en bonne condition physique.
2. Je suis conscient des risques liés à la conduite d'une moto.
3. J'ai **au moins un an d'expérience** en conduite de moto ou d'un véhicule similaire.
4. Je porterai **toujours** un casque homologué **D.O.T.**, des lunettes de protection et des vêtements adaptés.
5. Je possède un **permis de conduire valide** me permettant de conduire ce type de véhicule.
6. Je ne suis **pas sous l'influence** de l'alcool, de drogues ou de toute autre substance pouvant altérer ma conduite.

Je ne conduirai le Véhicule **que sur des routes publiques pavées** et m'interdis de l'utiliser sur des chemins de terre, plages, routes forestières ou toute zone non autorisée.

Je suis pleinement conscient des **risques élevés de blessures graves ou mortelles** liés à la conduite d'une moto et assume l'entière responsabilité de ces risques.

Je suis seul responsable du choix et de l'ajustement de mon casque. Si un casque m'est fourni par la Société de Location, j'accepte qu'il corresponde à la taille demandée et que son ajustement relève de ma responsabilité exclusive.

7. INDEMNISATION ET RENONCIATION/EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Cette clause ne s'applique pas lors d'un tour traversant un parc national.

Je (I), agissant en mon nom propre ainsi qu'au nom de mes héritiers, représentants légaux, successeurs et ayants droit (collectivement, les "Héritiers et Ayants Droit"), en contrepartie de la location du Véhicule et/ou de l'autorisation de monter à bord, renonce, libère, décharge, m'engage à ne pas poursuivre en justice et accepte d'indemniser, défendre et tenir indemnes vous et les Fabricants, ainsi que chacun de leurs directeurs, administrateurs, employés, agents, affiliés et ayants droit respectifs (chacun étant une "Partie Libérée", et collectivement, les "Parties Libérées"), de toute demande, réclamation, dommage, perte, responsabilité, frais d'avocat, procédure légale (civile ou pénale), pénalité, coût, amende ou autre sanction de quelque nature que ce soit (collectivement, les "Responsabilités" ou "Liabilités") pouvant être engagées ou accrues par ou contre une Partie Libérée, directement ou indirectement, en lien avec :

- a) La location, l'utilisation ou l'exploitation du Véhicule par moi-même ou toute autre personne ;
- b) Si applicable, ma participation à un événement de tourisme à moto (la "Tournée") organisé par vous ou vos agents ou représentants ;
- c) Toute action entreprise par vous pour recouvrer des montants dus ou faire respecter cet Accord.

Cette indemnisation, renonciation et exonération de responsabilité couvre, sans s'y limiter, toute blessure, dommage ou perte ("Blessure Prétendue") pouvant être causée par un acte ou une omission d'une Partie Libérée, d'un autre participant à une tournée, ou de toute autre personne. Elle s'applique avant, pendant ou après la location du Véhicule, y compris, mais sans s'y limiter, en cas de :

- Problème lié à la conception, la fabrication, la réparation, l'exploitation ou l'entretien du Véhicule ;
- Conditions sous lesquelles le Véhicule est utilisé ;
- Violation de mes obligations en vertu de cet Accord ou de tout autre accord entre vous et moi.

Je reconnais et accepte que cette renonciation s'étend à toutes les réclamations que moi ou mes Héritiers et Ayants Droit avons ou pourrions avoir contre les Parties Libérées, en lien avec la location, l'utilisation ou l'exploitation du Véhicule, y compris celles résultant :

- De la négligence d'une Partie Libérée ;
- De la responsabilité stricte du produit ;
- De la violation d'une garantie expresse ou implicite.

Je comprends et accepte que cette renonciation s'applique quelle que soit l'existence de telles réclamations, qu'elles soient connues ou inconnues, présentes ou futures, prévues ou imprévues, ou qu'elles surviennent en vertu de la loi, d'une réglementation locale, nationale ou fédérale. Toutefois, cette indemnisation et renonciation ne s'applique pas en cas de mauvaise conduite intentionnelle de votre part ou pour toute autre responsabilité que la loi interdit d'exonérer.

Sans limiter ce qui précède, si une violation par un Utilisateur/Passager Non Autorisé se produit et que cette personne conduit ou monte sur le Véhicule en violation des termes de la Section 6 (une "Violation par un Utilisateur/Passager Non Autorisé"), j'accepte de libérer, renoncer, décharger, m'engager à ne pas poursuivre en justice et à indemniser les Parties Libérées contre toute Responsabilité pouvant découler de cet acte, y compris, mais sans s'y limiter, toute responsabilité liée à une blessure ou au décès de cet Utilisateur/Passager Non Autorisé.

En signant cette renonciation, j'accepte, ainsi que mes Héritiers et Ayants Droit, de ne poursuivre en justice aucune des Parties Libérées pour toute blessure, décès ou dommage à mes biens ou à ceux d'autrui, découlant de la location, de l'utilisation ou de l'exploitation du Véhicule. Je déclare comprendre pleinement les implications de cette renonciation, libération et indemnisation. Je renonce à tous les avantages découlant de toute loi ou réglementation qui pourrait en limiter la portée, y compris, mais sans s'y limiter, la Section 1542 du Code civil de Californie, qui stipule :

"Une renonciation générale ne s'étend pas aux réclamations que le créancier ne connaît pas ou ne soupçonne pas exister en sa faveur au moment de l'exécution de la renonciation, et qui, si elles étaient connues de lui, auraient dû affecter matériellement son règlement avec les Parties Libérées."

Si une partie de cette renonciation est jugée inapplicable dans une juridiction, elle sera modifiée dans la mesure minimale nécessaire pour rester exécutoire, sans invalider le reste de cette clause.

8. PROPRIÉTÉ ET UTILISATION

Vous êtes le propriétaire du Véhicule, et ni moi, ni personne d'autre n'acquerra d'intérêt dans le Véhicule en raison de cet Accord, sauf mon droit de posséder et d'utiliser le Véhicule en tant que locataire pour la période indiquée et conformément à cet Accord. Je ne conduirai pas le Véhicule en dehors des États-Unis continentaux à moins d'avoir reçu une autorisation écrite expresse de votre part. Je me conformerai à toutes les lois, ordonnances ou règles et règlements gouvernementaux relatifs à l'utilisation et à l'exploitation du Véhicule. Je vérifierai et surveillerai tous les niveaux appropriés, y compris l'huile moteur et autres fluides à chaque plein, et je vous signalerai toute défaillance mécanique immédiatement. Je ne vais pas entretenir le Véhicule, le réparer ou remplacer une pièce ou un accessoire du Véhicule pendant la période de location sans votre approbation préalable, sinon ces actions seront à mes risques et à mes frais. Je garderai le Véhicule verrouillé lorsqu'il est laissé sans surveillance. En cas d'accident impliquant le Véhicule, je composerai le 911 et notifierai immédiatement la police et vous-même. Si je suis impliqué dans un accident, je comprends que le Véhicule ne sera pas remplacé, et cet Accord sera automatiquement résilié sans remboursement, sauf si une contravention a été délivrée au conducteur d'un autre véhicule ou à une autre personne que moi ou le locataire supplémentaire spécifié ci-dessus, désignant cette personne comme responsable de l'accident. L'accord dans son ensemble reste valable, tous les autres termes et conditions s'appliquent, mais la période de location prendra fin.

9. DOMMAGES ; PERTE DE MOTO

Je comprends et accepte que je sois entièrement responsable de l'état du Véhicule lors de son retour. Sans limitation de ce qui précède, si le Véhicule est volé ou endommagé, indépendamment de mon absence de négligence ou de mauvaise conduite intentionnelle, je comprends et accepte que, sous réserve de mon achat de couverture d'assurance supplémentaire conformément aux termes de l'Addendum de Renonciation à l'Assurance et aux Dommages attaché à cet accord (l'"Addendum"), je devrai vous payer la somme de (a) sa valeur marchande de détail avant le vol ou l'endommagement moins sa valeur de récupération ("Valeur de Marché Retail Ajustée"), sauf si la somme de (I) vos coûts de réparation plus (II) la réduction de la valeur du Véhicule après réparation (ce montant étant désigné sous le terme "Valeur de Marché Ajustée Réparée") est supérieure à la Valeur de Marché Retail Ajustée, auquel cas je devrai payer le dernier montant ; plus (b) un montant vous remboursant pour la Perte d'Utilisation du Véhicule en fonction du temps d'arrêt raisonnable ou comme spécifié par la loi (sauf en cas de vol où le Véhicule n'est pas récupéré) et plus (c) tous les frais de remorquage et de stockage, le tout étant désigné sous le terme "Perte". Si je crois que ma responsabilité pour la Perte est couverte par ma propre assurance ou par l'émetteur de ma carte de crédit, mais sans me libérer de mes obligations telles que définies dans cet accord, je vous fournirai les informations de mon assureur et de ma police ou l'émetteur de ma carte et son assureur, et je vous autorise à collecter directement la Perte auprès de l'assureur. De même, sans me libérer de mes obligations telles que définies ici, je vous autorise également à collecter la Perte directement auprès de tout tiers responsable de la Perte. Vous rembourserez toute somme que vous collecterez en excédent de la Perte.

« Sans me libérer de toute obligation comme décrit ci-dessus, je comprends et accepte que le dépôt de garantie me soit retourné uniquement si le Véhicule est rendu dans le même état que celui dans lequel je l'ai reçu, sauf pour l'usure normale. Si le Véhicule est rendu dans un état endommagé (y compris, mais sans s'y limiter, les dommages résultant du non-maintien des niveaux appropriés d'huile et de fluides), j'accepte de vous payer pour tous les dommages subis par le Véhicule, ainsi que toutes les charges de pièces et de main-d'œuvre engagées pour réparer ces dommages, et toute perte d'utilisation consécutive à ces dommages.

Je reconnais également et accepte que vous ayez le droit de déduire de mon dépôt de garantie le montant de ces dommages et que je serai responsable de la différence entre le montant des dommages et le dépôt de garantie.

Vous comprenez que vous serez facturé au tarif journalier pour une journée complète, même si vous ne possédez pas la moto toute la journée. Il y a des exclusions à cette couverture que nous estimons que vous devriez connaître. En vertu du VIP-ZERO, en cas d'accident, vous ne serez pas protégé pour la perte ou les dommages de biens personnels :

2. Si vous ou un conducteur autorisé avez conduit la moto en violation du contrat de location, y compris, mais sans s'y limiter, conduire la moto sous l'influence légale d'alcool, de drogues ou d'autres substances absorbées.

La couverture de biens personnels VIP-ZERO ne couvre pas la perte par disparition mystérieuse, et ne couvre pas :

- La monnaie, les pièces, les timbres, les actes, les titres, les lingots, les billets ou documents, les radios CB, les téléphones portables, les caméras GoPro, les détecteurs de radars, les armes à feu, les marchandises destinées à la vente ou les beaux-arts, les lentilles de contact ou lunettes, les dents ou membres artificiels, les produits périssables ou les animaux.
- La perte ou les dommages causés par l'usure normale, la détérioration progressive, les mites, les vermines, le vice caché ou les dommages subis lors de tout processus ou pendant qu'un bien est effectivement en train d'être réparé, ou pendant qu'il est sous la garde ou le contrôle d'un transporteur commun.
- La perte causée par la guerre ou tout acte de guerre ;
- Le transport de contrebande ou de commerce illégal ;
- La perte par réaction nucléaire, radiation ou contamination radioactive.

Toutes les pertes dues au vol doivent être signalées aux autorités compétentes et une copie du rapport déposé doit être remise au bureau de location, sans quoi elles ne seront pas couvertes. La couverture est exclue si le locataire viole le contrat de location. La valeur marchande actuelle des biens réclamés sera considérée comme raisonnable et acceptable pour un remboursement dans le cadre de cette couverture. »

10. FRAIS DE SERVICE DE CARBURANT

Je paierai des frais de service de carburant si je rends le Véhicule avec moins de carburant qu'au moment de la location. Ces frais seront calculés au tarif par gallon indiqué ci-dessus, multiplié par le nombre de gallons nécessaires pour remplir le réservoir. Je reconnais que les frais de service de carburant ne constituent pas une vente au détail de carburant.

11. AUTRES FRAIS

Je m'engage à vous payer tous les frais suivants qui pourraient devenir dus :

- (I) toutes les **amendes, pénalités, confiscations, frais de justice et autres dépenses** (y compris, sans s'y limiter, la récupération des frais liés aux violations de stationnement, de circulation et autres violations, y compris les privilèges et frais de stockage) qui pourraient être évalués à votre encontre mais qui sont dus en raison de ma garde, ma possession, mon contrôle, mon opération ou mon utilisation du Véhicule ;
- (II) **vos frais**, y compris les honoraires raisonnables d'avocats et les frais de justice liés à l'action en recouvrement de tout ou partie des sommes dues par moi à vous conformément à cet accord ;
- (III) à moins que le Véhicule ne soit volé ou détruit, si je ne rends pas le Véhicule à la date et à l'heure spécifiées ci-dessus, des **frais de retard de cinquante dollars (50,00 \$) par heure ou fraction d'heure** ;
- (IV) si j'ai accepté avec votre consentement de rendre le Véhicule à un autre endroit, les frais de service aller simple spécifiés sur le devant de cet accord sous "Frais de location" ;
- (V) si je ne rends pas le Véhicule à l'endroit de retour indiqué ci-dessus sous "Place Out", sans votre autorisation écrite, ou si vous choisissez de reprendre le Véhicule conformément aux termes de cet accord, cinquante dollars (50,00 \$), plus 5,00 \$/mile pour chaque mile entre l'endroit de location et l'endroit où le Véhicule est retourné ou abandonné, plus toutes les autres dépenses que vous pourriez engager pour localiser et récupérer le Véhicule ;
- (VI) un frais raisonnable, ne devant pas dépasser quarante dollars (40,00 \$), dans la mesure où vous jugez raisonnablement nécessaire de nettoyer le Véhicule à mon retour pour des taches, salissures ou souillures excessives dues à mon utilisation ;
- (VII) tous les frais, y compris les honoraires d'avocats pré et post-jugement, que vous engagez pour récupérer un

paiement de ma part ou pour faire respecter vos droits en vertu de cet accord ; (VIII) vingt-cinq dollars (25,00 \$) ou le montant maximal autorisé par la loi, selon le montant le plus élevé, si je vous paie avec un chèque retourné impayé pour quelque raison que ce soit et/ou (IX) tous les autres frais, dépenses et/ou charges engagés par vous en lien avec toute fausse déclaration et/ou violation des termes ou conditions de cet accord. Vous pouvez conserver le dépôt de garantie et d'autres fonds que j'ai versés dans la mesure nécessaire (a) pour vous rembourser de tout frais, dépense et/ou charge engagée en lien avec cette fausse déclaration ou violation ou (b) pour vous payer les montants que je vous dois en vertu des termes de cet accord. J'autorise la divulgation de mes informations de carte de location et de débit/crédit à un service tiers de gestion des violations dans le but exclusif de traiter la facturation et/ou le paiement des péages, amendes de stationnement ou de circulation, frais, pénalités, avis et/ou d'autoriser des frais administratifs jusqu'à 55 \$ pour chaque infraction ou péage, violation ou évasion encourus pendant ma période de location.

12. UTILISATION INTERDITE DU VÉHICULE

Je ne ferai pas en sorte que le Véhicule soit (I) utilisé, opéré ou conduit par **une personne autre que moi ou les Conducteurs autorisés supplémentaires spécifiés** ci-dessus ; (II) utilisé pour transporter des passagers ou des biens à titre onéreux ; (III) utilisé pour tracter ou pousser quoi que ce soit ; (IV) utilisé dans un test, une course ou un concours ou sur des routes non pavées ; (V) utilisé pour enseigner à une personne non titulaire d'une licence de conduire à opérer le Véhicule ; (VI) utilisé pendant que je suis sous l'influence de l'alcool ou d'une substance contrôlée, ou d'un médicament prescrit ou non prescrit pouvant altérer ma capacité à conduire le Véhicule ; (VII) utilisé pour un but illégal, y compris, mais sans s'y limiter, le transport d'une substance contrôlée ou de contrebande ; et/ou (VIII) utilisé d'une manière constituant un acte interdit comme décrit dans la section 13 ci-dessous. Une violation de l'une des dispositions de cette section vous donnera, à votre choix, le droit de résilier immédiatement la période de location et la location du Véhicule et je m'engage à vous indemniser pour toutes les responsabilités, pertes, amendes, confiscations, privilèges et frais de récupération et de stockage, y compris toutes les dépenses juridiques liées à de telles violations.

13. ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ

Je comprends que toute personne opérant le Véhicule selon cet accord sera couverte par une police d'assurance de responsabilité (la "Police") mise à disposition par vous via des assureurs tiers, contre la responsabilité de causer des blessures corporelles ou la mort à autrui ou d'endommager la propriété de quelqu'un d'autre que l'opérateur et/ou le locataire, mais seulement jusqu'aux limites minimales de responsabilité financière requises par la loi applicable de l'État où j'ai pris possession du Véhicule (le "Montant Minimum Requis"). Là où la loi étend la couverture à un opérateur non autorisé, les mêmes limites s'appliqueront. Je comprends et accepte que vous puissiez fournir la couverture en vertu d'un certificat d'auto-assurance ou d'une police d'assurance, ou les deux, comme vous le choisirez. Dans tous les cas, je reconnais et accepte qu'une copie de la Police et/ou du certificat m'ait été mise à disposition pour inspection dans le bureau où j'ai pris possession du Véhicule. En cas d'incohérence ou de conflit entre les termes de la Police et cet accord, les termes de la Police prévaudront et annuleront les termes de cet accord, lequel sera réputé modifié pour être conforme aux termes de la Police. Sans limiter ce qui précède, je comprends et accepte que la couverture fournie par la Police soit soumise à toutes les conditions et exclusions d'une police d'assurance standard pour véhicules, y compris toutes les exigences de notification et de coopération de ma part, qui sont toutes intégrées dans cet accord. La couverture d'assurance ci-dessus fournie par vous sera excédentaire par rapport à toute...**

"ASSURANCE APPLICABLE DISPONIBLE POUR MOI OU TOUT AUTRE OPÉRATEUR, DE TOUTE AUTRE SOURCE, QU'ELLE SOIT PRINCIPALE, EXCÉDENTAIRE, SECONDAIRE OU CONTINGENTE DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT. Je comprends et accepte que mon propre contrat d'assurance automobile ou mon contrat de carte de crédit puisse couvrir tout dommage ou perte concernant le Véhicule. À CET ÉGARD, JE COMPRENDS QUE JE SUIS RESPONSABLE DE TOUS LES DOMMAGES OU PERTES QUE JE CAUSE À TIERCE PARTIE ET QUE JE M'ENGAGE À FOURNIR UNE ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ, DE COLLISION ET COMPRÉHENSIVE ME COUVRANT, VOUS ET LE VÉHICULE, ET QUE MON ASSURANCE EST PRIORITAIRE PAR RAPPORT À LA POLICE D'ASSURANCE ET TOUTE AUTRE ASSURANCE QUE VOUS POURRIEZ MAINTENIR. Je comprends que vous ne fournirez pas (I) de couverture pour les amendes, pénalités, dommages punitifs ou exemplaires ; (II) de couverture pour les blessures corporelles, ou la mort, me concernant, tant que je ne suis pas l'opérateur, ou tout membre de ma famille ou de la famille de l'opérateur ; (III) de défense contre

toute réclamation après que les limites de couverture que vous fournissez ont été atteintes ; ou (IV) de couverture complémentaire sans faute et/ou de protection contre les blessures corporelles, couverture non obligatoire contre les conducteurs non assurés ou sous-assurés, et toute autre couverture optionnelle ou rejetable, et vous et moi rejetons toutes ces couvertures dans la mesure permise par la loi. Dans le cas où l'une de ces couvertures serait exigée par la loi en lien avec la location du Véhicule, les limites de couverture seront celles minimales requises par cette loi.

JE COMPRENDS ET ACCEPTE QU'À L'EXCEPTION DE CE QUI EST EXIGÉ PAR LA LOI APPLICABLE ET/OU TELLE QUE FOURNIE EXPRESSÉMENT PAR LA POLICE, JE NE SERAI PAS COUVERT PAR LA POLICE ET/OU TOUTE CD ET/OU COUVERTURE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ SUPPLÉMENTAIRE TELS QUE DÉCRITS DANS LA SECTION 14 CI-DESSOUS EN CAS DE BLESSURE, MORT OU DOMMAGE : (A) CAUSÉ PAR UNE PERSONNE NON AUTORISÉE À CONDUIRE, OU PAR UNE PERSONNE DONT LE PERMIS DE CONDUIRE A ÉTÉ SUSPENDU DANS UNE JURIDICTION ; (B) CAUSÉ PAR UNE PERSONNE SOUS L'INFLUENCE DE SUBSTANCES INTERDITES ; (C) CAUSÉ PAR UNE PERSONNE AYANT OBTENU LE VÉHICULE OU PROLONGÉ LA PÉRIODE DE LOCATION EN VOUS FOURNISSANT DE FAUSSES INFORMATIONS, FRAUDULEUSES OU TROMPEUSES ; (D) SURVENANT LORSQUE LE VÉHICULE EST UTILISÉ DANS LE CADRE D'UN BUT ILLÉGAL OU DANS UNE SITUATION CONSTITUANT UNE VIOLATION DE LA LOI, AUTRE QU'UNE INFRACTION LÉGÈRE DE CIRCULATION ; (E) SURVENANT LORSQUE LE VÉHICULE TIRE OU POUSSE QUELQUE CHOSE, OU DANS LE CADRE D'UNE COURSE, D'UN TEST DE VITESSE OU D'UN CONCOURS, OU LORSQU'UNE PERSONNE APPRENDS À CONDUIRE UN VÉHICULE ; (F) SURVENANT LORSQUE LE VÉHICULE TRANSPORTE DES OBJETS DANGEREUX OU HAZARDEUX OU DES MATÉRIAUX ILLÉGAUX EN SON INTERIEUR OU À SA SURFACE ; (G) SURVENANT EN DEHORS DES LIMITES GÉOGRAPHIQUES INDIQUÉES DANS CE CONTRAT ; (H) SURVENANT À LA SUITE DE LA CONDUITE DU VÉHICULE SUR DES ROUTES NON PAVÉES ; (I) SURVENANT LORSQUE L'ODOMÈTRE A ÉTÉ MODIFIÉ OU DÉCONNECTÉ ; (J) SURVENANT LORSQUE LES NIVEAUX DE FLUIDES DU VÉHICULE SONT BAS, OU S'IL EST D'UNE MANIÈRE RAISONNABLE DE S'ATTENDRE À CE QUE LE VÉHICULE SUFFERAIT DES DOMMAGES DÙS À UNE UTILISATION SUPPLÉMENTAIRE ; (K) RÉSULTANT DE MON ACTE VOLONTAIRE, PRÉMÉDITÉ OU IMPULSIF ; (L) SURVENANT ET JE NE DEMANDE PAS À LA POLICE D'INTERVENIR DANS UN ACCIDENT DU VÉHICULE IMPLIQUANT DES BLESSURES PERSONNELLES OU DES DOMMAGES MATÉRIELS ; ET/OU (M) SURVENANT À LA SUITE DE MES FAUSSES DÉCLARATIONS OU VIOLATIONS DES TERMES OU CONDITIONS DE CET ACCORD, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES TERMES DES SECTIONS 6, 8 ET/OU 12 CI-DESSUS (COLLECTIVEMENT, (A) À (M), LES "ACTES INTERDITS" OU "ACTES INTERDITS"). JE M'ENGAGE À VOUS INDEMNISER ET, DANS LE CAS OÙ J.C. BROMAC CORPORATION N'EST PAS L'ENTREPRISE DE LOCATION, EAGLERIDER, DE TOUTES LES RESPONSABILITÉS EN LIEN AVEC LES ACTES INTERDITS. Je comprends que les passagers ne sont pas couverts pour les blessures corporelles sous votre assurance responsabilité et qu'ils roulent donc à leurs propres risques. Je reconnais ma responsabilité pour tout passager que je transporte dans le Véhicule et je m'engage à vous indemniser pleinement et complètement ainsi que, si **J.C. Bromac** n'est pas indiqué comme l'entreprise de location, **Eaglerider**, pour toute responsabilité découlant de toute réclamation, demande ou action intentée par un passager.

14. DISPONIBILITÉ D'UNE ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ SUPPLÉMENTAIRE

Comme indiqué dans l'addendum, je peux acheter une assurance CDW et une couverture d'assurance de responsabilité supplémentaire. Si j'achète cette couverture d'assurance supplémentaire, la couverture achetée par mes soins sera prioritaire et les limites combinées de la protection de responsabilité seront celles indiquées dans cet addendum et les documents qui y font référence. La couverture supplémentaire sera fournie par une police d'assurance responsabilité excédentaire plus pleinement décrite dans la brochure disponible et est soumise à toutes les conditions et limitations décrites dans l'addendum et la section 13 ci-dessus, sauf que, nonobstant toute disposition contraire dans cet accord, EN CAS D'INCOHÉRENCE OU DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CES POLICES D'ASSURANCE SUPPLÉMENTAIRE ET CET ACCORD, LES TERMES DE CES POLICES PRÉVAUDRONT ET ANNULERONT LES TERMES DE CET ACCORD, QUI SERA CONSIDÉRÉ COMME MODIFIÉ AFIN D'ÊTRE CONFORME AUX TERMES DE CES POLICES. Je comprends que si j'ai acheté une assurance de responsabilité supplémentaire ou une CDW dans le cadre de l'addendum, la couverture de cette assurance de responsabilité supplémentaire et/ou l'exonération de votre droit de me réclamer une partie des dommages au Véhicule comme prévu

par les termes de cette assurance supplémentaire à partir de moi une portion de tout dommage au Véhicule tel qu'il m'est accordé en vertu des termes de cette assurance de responsabilité supplémentaire et/ou CDW ne sera pas applicable et vous ne serez pas tenu de renoncer à ce droit dans le cas où ces dommages sont le résultat d'Actes Interdits.

15. INDEMNISATION

Je m'engage à vous indemniser et, si **J.C. Bromac** n'est pas indiqué comme l'entreprise de location, EagleRider pour toute perte, responsabilité et dépense que l'un de vous encourt à la suite de toute violation de toute représentation, garantie, engagement, accord ou obligation faite par moi dans cet accord et/ou tout autre document, instrument ou libération exprimé dans le présent accord.

16. REPOSSESSION DU VÉHICULE

Je comprends et accepte que vous puissiez reprendre possession du Véhicule à mes frais à tout moment où il est trouvé illégalement garé, déverrouillé, utilisé pour violer la loi ou les termes de cet accord, ou s'il semble abandonné. Vous pouvez également reprendre possession du Véhicule à tout moment si vous découvrez que j'ai fait une fausse déclaration dans l'accord ou tout autre document pour obtenir le Véhicule. Je renonce, dans la mesure permise par la loi applicable, à tous mes droits à un préavis et/ou à une audience avant la reprise du Véhicule par vous, vos employés, agents ou contractuels.

17. COLLECTES

Tous les frais, charges et dépenses, y compris le paiement pour la perte ou les dommages du Véhicule, sont dus sur votre demande. Si je ne paie pas toutes les charges à la date d'échéance, je m'engage à payer des frais de retard sur le solde impayé équivalents à 1,5 % par mois ou au taux maximum autorisé par la loi. De plus, je paierai tous les frais de recouvrement, y compris vos honoraires d'avocat raisonnables, si je ne paie pas, à la date d'échéance, toute somme due en vertu des termes de cet accord.

18. CARTE DE CRÉDIT

Je reconnais avoir été informé que ma société de carte de crédit peut facturer, réserver ou mettre de côté un montant jusqu'à la somme estimée des charges dues en vertu de cet accord, et j'accepte expressément cette mise en réserve ou cette allocation. Ma signature ici autorise à charger la carte de crédit que j'ai présentée pour tout paiement, pour toutes autres charges découlant des termes et conditions de cet accord.

19. PROPRIÉTÉ DANS LE VÉHICULE

Vous n'êtes pas responsable de la perte ou des dommages à toute propriété laissée, stockée ou transportée par moi ou toute autre personne, dans ou sur le Véhicule, ou sur vos locaux, ou reçue ou manipulée par vous, soit avant ou après le retour du Véhicule, peu importe qui est en faute. Je m'engage à vous indemniser et, dans le cas où J.C. Bromac n'est pas l'entreprise de location, EagleRider, de toute réclamation, demande et/ou cause d'action intentée par d'autres concernant une telle perte ou dommage.

20. AUCUNE CESSION

Je ne vendrai, ne transférerai, ne céderai, ne sous-louerais ni ne transférerai aucun de mes droits dans cet accord ou le Véhicule, et toute tentative de cession, sous-location ou transfert est nulle et sans effet.

21. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ D'EAGLERIDER Je reconnais et accepte d'avoir reçu une copie de la Politique de Confidentialité d'EagleRider, l'avoir lue, acceptée et approuvée.

22. RÉOLUTION DES LITIGES

En louant un Véhicule d'EagleRider, vous acceptez l'arbitrage ou un recours en petites créances sur une base individuelle plutôt que des procès devant jury ou des actions collectives. En signant cet accord de location avec EagleRider, vous acceptez cette disposition d'arbitrage. Sauf pour les réclamations liées aux dommages matériels, aux blessures corporelles ou à la mort, TOUT LITIGE ENTRE VOUS, EAGLERIDER, LES SERVICES DE GESTION DES INFRACTIONS ET CHACUN DE LEURS AFFILIÉS DOIT ÊTRE RÉSOLU UNIQUEMENT PAR ARBITRAGE OU EN COUR DE PETITES CRÉANCES SUR UNE BASE INDIVIDUELLE : LES ARBITRAGES COLLECTIFS ET LES ACTIONS DE GROUPE NE SONT PAS AUTORISÉS. VOUS ET EAGLERIDER RENONCEZ AU DROIT À UN

PROCÈS PAR JURY OU À PARTICIPER À UNE ACTION DE GROUPE, QUE CE SOIT EN TANT QUE REPRÉSENTANT OU MEMBRE D'UN GROUPE. VOUS ET EAGLERIDER RESTEZ LIBRES DE SOUMETTRE LES QUESTIONS AUX AGENCES GOUVERNEMENTALES. La portée de cette disposition d'arbitrage est large et inclut, sans s'y limiter, toutes les réclamations relatives à tout aspect de la relation ou des communications entre vous et **EagleRider**, qu'elles soient fondées sur un contrat, un délit, un statut, une fraude, une fausse déclaration ou toute autre théorie juridique. Elle est régie par la Loi fédérale sur l'arbitrage. Dans tout arbitrage en vertu de cette disposition d'arbitrage, toutes les questions sont laissées à la décision de l'arbitre, y compris sa propre compétence, et toute objection relative à l'existence, à la portée ou à la validité de cette disposition d'arbitrage. L'arbitrage se déroulera dans le comté de votre adresse de facturation, sauf accord contraire. L'Association américaine d'arbitrage ("AAA") administrera tout arbitrage conformément à ses procédures de résolution des différends commerciaux et aux procédures supplémentaires pour les différends liés aux consommateurs.

Veuillez consulter **www.adr.org** pour plus de détails. Vous ou **EagleRider** pouvez commencer un arbitrage en fournissant fraude, fausse déclaration ou toute autre théorie juridique. Cette clause est régie par la loi fédérale sur l'arbitrage. Dans tout arbitrage en vertu de cette disposition d'arbitrage, toutes les questions seront décidées par l'arbitre, y compris sa propre compétence, ainsi que toute objection relative à l'existence, la portée ou la validité de cette disposition d'arbitrage. L'arbitrage aura lieu dans le comté de votre adresse de facturation, sauf accord contraire. **L'Association Américaine d'Arbitrage** ("AAA") administrera tout arbitrage conformément à ses procédures de résolution des différends commerciaux et aux procédures supplémentaires pour les différends liés aux consommateurs.

Veuillez consulter **www.adr.org** pour plus de détails. Vous ou **EagleRider** pouvez commencer un arbitrage en fournissant une demande écrite d'arbitrage à l'autre (à **EagleRider, 11860 S. La Cienega Blvd, Hawthorne, CA 90250 Attn : Arbitration**) et deux copies de la demande à la AAA. L'arbitre peut accorder une injonction ainsi que de l'argent, mais uniquement en faveur de la partie individuelle demandant réparation. Le jugement de l'arbitrage peut être inscrit dans tout tribunal ayant juridiction. Une sentence arbitrale et tout jugement la confirmant ne s'appliquent qu'aux parties spécifiques à cette affaire et ne peuvent être utilisés dans aucune autre affaire, sauf pour appliquer la sentence elle-même. L'arbitre ne peut pas consolider la réclamation de plus d'une personne et ne peut pas présider une action collective ou de représentation sous aucune forme. SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ACCEPTER CETTE DISPOSITION D'ARBITRAGE, VOUS DEVEZ EN AVISER EAGLERIDER PAR ÉCRIT DANS LES **30 JOURS** DE VOTRE ACCORD DE LOCATION EN ENVOYANT UN E-MAIL À **claims@eaglerider.com** OU PAR COURRIER À **EagleRider, 11860 S. La Cienega Blvd, Hawthorne, CA 90250 Attn : Arbitration**. Incluez votre nom, adresse, le numéro en haut de votre contrat de location et une déclaration claire indiquant que vous n'acceptez pas cette disposition d'arbitrage. Si vous avez déjà informé EagleRider de votre décision de refuser l'arbitrage, vous n'avez pas besoin de le faire à nouveau.

23. DIVERS/ACCORD INTÉGRAL

Les titres des paragraphes sont insérés dans l'Accord pour la commodité de la référence et n'affecteront pas le sens ou l'interprétation de cet Accord. Cet Accord constitue l'intégralité de l'accord entre moi et vous. Il remplace toutes les communications orales ou écrites antérieures ou contemporaines de toute nature, exprimées ou implicites, et je ne me fie à aucune de ces communications ou représentations pour entrer dans cet Accord. Si l'une des dispositions de cet Accord est déterminée comme étant nulle, invalide ou inapplicable en partie, les dispositions restantes, ainsi que les portions applicables de toute disposition partiellement inapplicable, resteront néanmoins contraignantes et exécutoires dans la mesure maximale possible pour l'interprétation et l'application de cet Accord.

24. AUCUNE MODIFICATION NI RENONCIATION

Aucune des dispositions de cet Accord ne peut être modifiée, abandonnée ou annulée, sauf par écrit signé par votre représentant autorisé. Aucune renonciation par l'une des parties à tout moment à toute violation par l'autre partie d'une condition ou disposition de cet Accord devant être exécutée par cette autre partie, ne sera considérée comme une renonciation à toute autre violation ou défaillance.

25. AUTORISATION ET CONSENTEMENT POUR LE MARKETING ET L'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES ET/OU AUDIO-VISUEL

Par la présente, je consens à accorder à l'entreprise, ses filiales, concédants de licence, successeurs et ayants droit, le droit et la permission permanents et illimités d'utiliser, de réutiliser, de publier, de republier et de reproduire, sans restriction quant aux modifications ou altérations, mon nom, mes photos, ma ressemblance, ainsi que celle de tout mineur dont je suis le parent ou le tuteur légal ("Mineur Désigné") dans des films, vidéos, supports électroniques ou autres, toutes les enregistrements audio et vidéo de ma voix ou de la voix du Mineur Désigné, ainsi que toutes copies imprimées, photographiques, vidéo, enregistrements et copies électroniques de telles représentations ou sons, lesquels peuvent être diffusés dans tous les médias, y compris, mais sans s'y limiter, les médias imprimés, la télévision par câble et diffusion, la distribution sur Internet, y compris, mais sans s'y limiter, les sites de médias sociaux tels que Facebook, Twitter et Instagram, et tout cela peut être utilisé à toutes fins, y compris, mais sans s'y limiter, pour des expositions, illustrations, œuvres d'art, commerce, distribution, promotion, marketing, publicité, vente, conférences de presse, réunions, auditions, conférences éducatives et dans des brochures et autres supports imprimés (collectivement, les "Utilisations Permissibles"). Cette autorisation, permission et consentement s'étendent à toutes les langues, supports, formats et marchés connus ou qui seront créés à l'avenir et continuera à s'appliquer indéfiniment, sauf si je révoque, par écrit, cette autorisation, permission et consentement. Je cède également à l'entreprise tous les droits, titres et intérêts que je pourrais avoir sur toutes les photos terminées, négatifs, reproductions et copies de l'impression originale, et je cède en outre à l'entreprise le droit de donner, vendre, transférer et exposer l'impression en copies ou fac-similés de celle-ci, pour toutes les Utilisations Permissibles, à sa discrétion. Je renonce au droit de recevoir tout paiement pour avoir signé cette autorisation et renonce au droit de recevoir tout paiement pour l'utilisation par l'entreprise de tout le matériel décrit ci-dessus pour toutes les Utilisations Permissibles. Je renonce également à tout droit d'inspecter ou d'approuver les photographies terminées, les enregistrements audio, vidéo, multimédia, ou publicitaires, ainsi que les copies imprimées ou images générées par ordinateur et autres supports électroniques qui peuvent être utilisés avec ces matériels, ou d'approuver l'usage éventuel qui pourrait en être fait. Je reconnais avoir lu ce qui précède et en comprendre pleinement le contenu. Le locataire accepte que **Harley-Davidson, Yamaha** et leurs affiliés puissent envoyer des communications marketing concernant les motos H-D et Yamaha, ainsi que leurs produits et services associés aux motos H-D et Yamaha."